

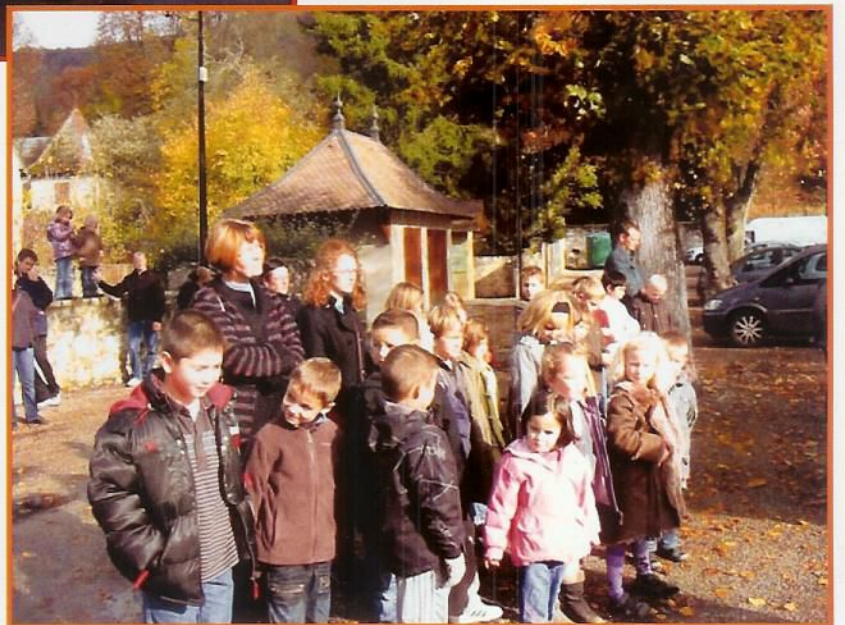
# Echo de Lhuís

## décembre 2010





# Cérémonie du 11 novembre





## Edito du Maire

### Vents contraires, vents porteurs dans le milieu associatif

#### Vents contraires

Depuis plusieurs mois, les membres dirigeants du Comité des Fêtes ont fait part de leur intention de se retirer en cette fin d'année 2010.

Cette association, dont la vocation essentielle était de créer l'événement lors de la vogue du 15 août à Lhuis, organisait les attractions marquantes : feu d'artifice, bals, animation sportive. Le feu d'artifice, régulièrement tiré depuis plusieurs décennies, était ainsi financé, aux trois quarts, par cette association.

Une réunion, à laquelle étaient invitées toutes les associations et toutes les personnes souhaitant apporter leur soutien et leur concours au maintien du Comité des Fêtes et donc, en corollaire, au maintien de la VOGUE du 15 AOÛT à LHUIS, s'est tenue en cette fin du mois de novembre. La très maigre participation à cette réunion ne laisse guère augurer d'une possibilité de poursuite des activités et manifestations de cette association. Faut-il faire le constat d'un relâchement de l'engagement bénévole au service de la population ?

#### Vents porteurs

Lancée, début juin 2010, par une équipe motivée, enthousiaste, entreprenante, la renaissance du Club de Rugby du Canton de Lhuis a fait une belle avancée.

Soutenu, moralement et financièrement, par la commune de Lhuis et des communes du canton (Lompnaz, Saint-Benoît, Seillonaz, Innimont...), des sponsors, des membres bienfaiteurs, le club (dirigeants, joueurs et bénévoles), a réalisé de gros travaux de réhabilitation des vestiaires et du terrain.

Cet engagement fort des parties précitées a permis au club de pouvoir démarrer en championnat en septembre 2010.

Comme tout début, celui du RCCL est difficile. Mais l'enthousiasme de tous, le désir d'aplanir les difficultés, l'envie de progresser sont toujours présents. Cela laisse présager des jours bien meilleurs.

L'engouement de beaucoup de jeunes pour ce sport a conduit le club à créer une école de rugby. Des bénévoles, joueurs, adultes, se sont spontanément inscrits à des formations afin d'acquérir les bases pour bien encadrer les jeunes pousses.

Par le redémarrage de ce club, les souhaits exprimés par la Municipalité de contribuer, sur notre territoire, à l'émergence d'associations à vocation sportive se concrétisent. Que ceux, dirigeants, joueurs, qui en sont à l'initiative, comme ceux qui tout au long de l'année

s'investissent dans d'autres associations sportives, tel que le foot, soient ici remerciés.

C'est une satisfaction de constater les effets bénéfiques induits par un club sportif recueillant les faveurs de son public. Un public très large de sympathisants, de tous âges, d'horizons divers, de notre commune et des communes voisines, se retrouve ainsi les jours de match, au grand air, pour encourager leur équipe de cœur.

Excellente façon de créer du lien social

#### Lien social

Ces deux exemples illustrent les bas et les hauts de la vie associative sur notre commune.

Un monde associatif riche, la participation des citoyens à la vie publique locale créent les conditions d'un lien social fort.

Aider, par nos façons de nous approvisionner et de consommer, au maintien et au développement des commerces, artisans, agriculteurs, viticulteurs locaux qui ouvrent leurs portes sur l'extérieur, et créent, dans ces lieux de rencontre par excellence, des conditions qui font venir sur notre village des visiteurs d'horizons divers, nous incombe.

Promouvoir l'intérêt général, renforcer la solidarité, participer à l'amélioration de notre cadre de vie, s'investir dans le monde associatif... Que de domaines où l'engagement personnel des uns et des autres est plus que jamais nécessaire alors que l'individualisation de la société et l'intérêt pour les réseaux sociaux virtuels se développent.

#### Perspectives 2011

Après avoir, sur les deux années passées, analysé les besoins et leurs coûts en aménagements et équipements divers, l'année 2011 devrait voir le lancement des réalisations les plus nécessaires.

Ont notamment été envisagés :

- ♦ des aménagements et extensions du groupe scolaire
- ♦ des travaux de mise en conformité de l'église
- ♦ des travaux d'aménagement du cimetière
- ♦ des travaux préparatoires sur la voirie, concernée par la mise en place d'enrobé, dans le cadre du programme voirie de la Communauté de Communes Rhône-Chartreuse de Portes.
- ♦ des travaux d'amélioration du réseau d'eau et défense incendie
- ♦ un programme étendu d'électrification du centre du bourg (renforcement et mise en souterrain du réseau basse tension et télécom, modernisation de l'éclairage public)



Pour tous ces programmes, il était habituel d'obtenir des aides de l'Etat et des collectivités (département-région).

Les informations émanant des pouvoirs publics laissent présager de fortes contractions, voire un tarissement, de ces aides, pourtant indispensables au développement des territoires ruraux, sur les années à venir. Cette situation conduira nécessairement la municipalité à beaucoup de prudence au moment de hiérarchiser les projets à lancer.

Ces perspectives pour l'année 2011 ainsi que les réalisations de l'année 2010 vous seront présentées lors de la cérémonie des Vœux de la Municipalité qui se déroulera vendredi 7 janvier 2011 à 18 h 30 à la salle polyvalente.

### Vœux

En mon nom, au nom du Conseil Municipal et du CCAS, je vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année, entourés de vos proches et vous présente, à l'aube de l'année 2011, mes vœux sincères de bonne santé, de bonheur.

Que ceux qui sont dans la peine et la souffrance trouvent le réconfort nécessaire et l'espérance en de meilleurs jours.

N'oublions pas ceux, hélas trop nombreux, qui nous ont quitté au cours de cette année écoulée.

Bonnes Fêtes de fin d'année  
Bonne Année 2011 à tous

Simon ALBERT

## Le Fleurissement de notre Village

Le fleurissement de la Commune de Lhuis a eu lieu le Samedi 22 Mai 2010.

Les Conseillers Municipaux et le personnel Communal s'étaient donné rendez vous à 8h devant la Cure.

Après un petit café tonique (offert généreusement par Patricia) les fleurs, livrées fraîches du matin, ont été triées par quartiers, par jardinières, par couleurs..... et ainsi chacun a procédé aux plantations.

Certains sont allés fleurir les bacs des différents hameaux pendant que d'autres exerçaient leurs talents de créateurs floraux et à 11h le Centre du Village : la Cure, la Poste, la Mairie, l'Eglise, l'Ecole de la gare..... resplendissait de couleurs printanières.

Ces plantations, bien arrosées par nos employés tout au long de la saison, ont été du plus bel effet durant tout l'été au plus grand ravissement de la population lhuisarde et des touristes.

Mais cette belle énergie printanière est parfois vaine ; si certains bacs et jardinières sont magnifiques dans certains hameaux que nous fleurissons, d'autres ont manqué d'un peu d'attention (manque d'arrosage). Certaines pauvres plantes ont eu un été difficile, d'autres n'ont pas résisté.

Si vous voulez que notre village continue à être fleuri, accueillant, pensez à vos bacs de quartier et relayez-vous pour l'arrosage.

Pour cet hiver, les pensées vont remplacer les plantations existantes, mais uniquement au cœur du village.

Rendez-vous au printemps l'année prochaine pour un nouveau fleurissement, et bienvenue aux volontaires.





## Editorial Communauté de Communes Rhône-Chartreuse de Portes

L'année 2010 a permis de mettre en œuvre certaines des actions évoquées dans l'éditorial de 2009.

Il en est ainsi de l'agrandissement du Centre de Loisirs Communautaire pour lequel nous avons recruté un Cabinet d'Architecture. Une Commission de travail composée de délégués communautaires, des bénévoles de l'association Enfance et Loisirs et les directrices de la Halte-garderie et du Centre de Loisirs a défini les besoins. Les architectes ont établi un projet validé en terme de surface et d'aspect, il reste à déterminer l'estimation financière. Nous espérons pouvoir réaliser les travaux dans le courant de l'année 2011.

Dans le cadre de la Charte signée entre les Communautés de Communes Terre d'Eaux et Rhône Chartreuse de Portes avec les Organisations Agricoles, il a été acté la tenue de débats publics. C'est ainsi que 2 débats ont eu lieu cette année. Le premier concernait les produits phytosanitaires et se déroulait à SAINT-BENOIT, le deuxième s'est déroulé à LHUIS et abordait la question des OGM. Des intervenants de qualité et un public nombreux ont montré tout l'intérêt de ces soirées thématiques.

La réforme des collectivités territoriales votée par les 2 assemblées a conduit les deux Communautés de Communes citées au paragraphe précédent à se réunir pour envisager les conditions d'une possible union. Beaucoup d'arguments plaident pour un tel rapprochement, dont le principal est la volonté de travailler ENSEMBLE pour plus d'efficacité au service de la population.

Le Conseil Communautaire a décidé que désormais les voies desservant des habitations, et dont la réfection est inscrite au Programme établi jusqu'en 2014, seront recouvertes d'enrobé. C'est ainsi que cette année les communes de BENONCES, MARCHAMP, LHUIS, LOMPNAZ, BRIORD et SERRIERES ont vu un certain nombre de leurs rues rénové.

Nous avons renouvelé le contrat de Collecte et Transport des ordures ménagères avec BRIORD'URES.

Nous avons également changé les photocopieurs des mairies et des écoles de la communauté de communes. Les anciens appareils ont pour certains été cédé à des associations.

Nous aurions pu, avec plus de réactivité, nous positionner positivement pour la réalisation de la vélo-route Via Rhôna sur notre territoire. Malheureusement, suite à la décision de 2007 de ne pas nous engager, la Région Rhône-Alpes a validé le projet de la Communauté de Communes de Pays des Couleurs (Isère). Nous n'aurons donc pas de voie spécifique en enrobé le long du Rhône en rive droite entre GROSLEE et VILLEBOIS. Nous pourrions néanmoins envisager la création d'une « boucle secondaire », dont l'intérêt touristique est évident. Ce dossier est à travailler avec le Pays du Bugey, l'Office du Tourisme et le Conseil Général. Nous avons donc de bonnes séances de travail en perspective.

Daniel BEGUET , Président de la CCRCP



# Forestiers du Monde Ain-Bugey

Association loi 1901, forestiers du monde Ain Bugey a été créée à Lhuis en Juin 2009, en tant que délégation de l'association Forestiers du monde, association nationale, créée à Dijon il y a 6 ans.

**Si vous voulez en savoir plus vous avez 4 solutions possibles :**

**1 :** Vous regardez au **fond de la place du village**. Vous verrez que l'ancienne "forêt vierge" est maintenant remplacé par un parc superbe, aménagé au fil des ans, par les enfants de l'école, les bénévoles, et l'aide de la mairie, du représentant de l'ONF (J.M.Meriaux), du crédit agricole...et de beaucoup de travaux partagés. Un **arboretum** riche de 27 espèces différentes débute. Imaginé, réalisé par et avec les enfants de l'école. Une vraie **forêt biodiversée** est en cours de création.

**2 :** Vous pouvez aussi demander aux membres de l'association. Nous sommes **32 cotisants, et 65 sympathisants**. Vous pouvez aussi aller voir en cachette le site internet : <http://www.forestiersdumonde.org/>. Vous trouverez tout, les statuts, les photos, l'histoire...

**3 :** Vous pouvez aussi **demandeur à vos enfants**, s'ils vont à l'école de Lhuis. Ils vous raconteront peut être le "fumier", la cornaille, les semis d'arbres ... une vraie pépinière mais cet été cela a été bien sec et on a manqué de bénévole pour arroser. Alors la pépinière....

**4 :** Vous pouvez enfin et surtout **nous rejoindre lors de la prochaine plantation** d'arbres les jeudi après midi 13 et 20 janvier 2011 à partir de 13H30.

**5 :** Dans tous les cas vous l'avez compris l'association est là pour réaliser avec les enfants, les enseignants, sur un terrain prêté par la mairie, un projet **"bâtir la forêt" reconnu par l'éducation nationale et intégré au cursus scolaire des enfants de CM1 et CM2 ( les autres aussi).C'est donc tout à fait officiel....un peu fou...passionnant...au service des arbres , des enfants et du village**. L'objectif 2010-2011 est d'étendre ce projet à l'ensemble des écoles et des mairies de la communauté de commune.

J.P.Riou  
0663807703  
tomriou@numericable.fr



Un grand merci au 18 personnes qui sont venues travailler ce matin sur la parcelle pour les plantations des enfants cet hiver. Un boulot "fantastique". Je pèse mes mots..d'autant plus que je n'ai fait qu'une apparition ce matin...Vraiment cela se visite. L'année prochaine on demandera à A.Bonnard de ne pas écraser les trompettes ...Bon fini de rigoler. Un grand merci à Lui et tous les autres.

Amitiés  
Tom





## Office de Tourisme du Pays de Lhuis et Izieu

Comme les années précédentes, un résumé sur les activités de notre office de tourisme pour l'année 2010.

### En mars :

Le salon du randonneur avec le Bugey dans L'Ain, comme les années précédentes, de nombreux visiteurs se sont intéressés à notre territoire.

La Fête du Bois nous a été confiée cette année. Elle s'est déroulée à Saint-Benoit. Malgré un temps pluvieux, cette manifestation a connu un réel succès avec plus de 5000 visiteurs et 70 exposants. Nous réitérons l'organisation pour 2011 et vous donnons rendez-vous le dimanche 27 mars à Saint-Benoit.

### En avril :

En partenariat avec Ain Tourisme, nous avons participé à l'événementiel Lyon Croix-Rousse où les 4 territoires du département de l'Ain ont été mis à l'honneur.

Notre incontournable Foire de Lhuis a rencontré un grand succès avec plus de 70 exposants, de nombreux visiteurs et un temps magnifique.

En 2011, nous fêterons les 30 ans de la Foire et vous promettons de nombreuses surprises. Alors, réservez bien votre dimanche 24 avril.

Comme à l'accoutumée, nous avons participé au salon du tourisme inter-professionnel qui se tenait cette année à Saint-Rambert en Bugey.

La Communauté de Communes Rhône Chartreuse de Portes était l'invitée d'honneur de Bugey Expo, les 9, 10 et 11 avril à Belley. A cette occasion, l'Office de Tourisme a été sollicité par la Communauté de Communes et la Chambre des Métiers de l'Ain pour organiser l'espace d'exposition réservé aux professionnels du territoire (artisans, associations, producteurs, viticulteurs, prestataires de services).

### En juin :

De nouveaux randonneurs ont participé à notre randonnée annuelle aux côtés de nos habitués. Nous leur avons proposé une nouvelle formule alliant randonnée et visite. Des énigmes tout au long de la randonnée ont permis aux gagnants de se voir offrir des produits du terroir.

L'Office de Tourisme a été présent au 2<sup>ème</sup> forum des entreprises de Brégnier-Cordon.

### En septembre :

A la demande des associations du Pays de Lhuis et Izieu, nous avons organisé, le 11 septembre, le 1<sup>er</sup> forum des associations. 10 associations venues de notre territoire et de Morestel ont participé à cette manifestation. L'ensemble des participants était satisfait malgré un public restreint.

L'Eductour proposé par notre Fédération Départementale a eu lieu à Saint-Triviers de Courtes. Cette journée est dédiée aux professionnels du Tourisme afin qu'ils puissent connaître le département.

### En novembre :

Pour la première fois, nous avons proposé, en partenariat avec l'association Les Amis de Chanoz, une exposition de peinture dédiée à Louis Chanoz et mettant également à l'honneur les artistes amateurs locaux. La centaine d'œuvres exposée a enchanté un public venu nombreux. Une journée de visite a été réservée aux écoles du canton.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet afin de mieux connaître notre activité ainsi que les diverses manifestations de nos associations. Nous recommandons particulièrement à ces dernières de prendre contact avec nous pour nous informer des dates de leurs manifestations. Une bonne communication est essentielle pour tous.

L'année à venir s'annonce encore riche et un énorme travail nous attend. Nous vous donnons rendez-vous à notre Assemblée Générale qui aura lieu le 9 février à 20h à Lhuis afin de découvrir le détail de notre programme.

Je ne terminerai pas ce mot sans remercier nos élus, les bénévoles et administrateurs, les prestataires qui nous font confiance et félicite toute l'équipe de l'Office de Tourisme pour leur travail.

Merci également à nos deux salariées pour leur dévouement, leur disponibilité. Elles assument leurs tâches avec sérieux et application. Elles mettent en avant toutes leurs compétences afin d'offrir un accueil et des services de qualité.

C'est en travaillant tous ensemble que nous arriverons à promouvoir notre territoire.



Toute l'équipe de l'Office de Tourisme se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente,  
Martine AURELE

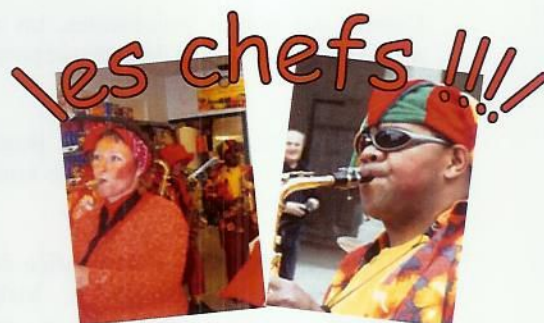




## UNE ECOLE DE MUSIQUE UNE FANFARE

### LA FANFARE

Son nom : **Fasila T'Ainbré**  
Ses chefs : Frédérique BILDSTEIN et Thierry NICOLAS  
Son âge : 5 ans d'existence  
Sa composition : 23 musiciens  
Son lieu de répétition : mairie de Serrières-de-Briord  
Signes particuliers : des vêtements rouges et jaunes



Quelques prestations variées en 2009/2010 :

- ✎ dans le canton de Lhuis : la foire de Lhuis, animation du repas pour le comité des fêtes de Bénonces, le marché de Noël du Sou des écoles de Serrières-de-Briord
- ✎ hors du canton : St Julien-en-Genevois pour son marché de Noël, St Pierre-de-Chandieu pour son célèbre carnaval, Lagnieu pour sa foire aux vins
- ✎ pour des particuliers : animation d'un mariage à Soleymieu, animation d'une St Cochon à Vézeronce, animation de la journée « pains et cochonnailles » au Moulin d'Arche
- ✎ pour fêter la musique : la Ste Cécile à St Benoît, la fête de la musique à Serrières-de-Briord et à La Tour Du Pin

Vous voulez contacter « Fasila T'Ainbré » ? Venez sur le site [www.fasilatainbre.e-monsite.com](http://www.fasilatainbre.e-monsite.com), appelez Thierry au 06.62.23.45.17 ou encore laissez un message sur le mail [fasilatainbre-com@gmx.fr](mailto:fasilatainbre-com@gmx.fr).

### L'ECOLE DE MUSIQUE

50 élèves composent l'école de musique. Nos cinq professeurs donnent leurs cours à Lhuis et à Serrières-de-Briord :

- ✎ Monsieur Javier TRANCHE GONZALEZ, professeur de guitare, 21 élèves, domicilié à Lhuis
- ✎ Monsieur Franck FACCHINO, professeur de saxophone, 5 élèves, domicilié à Montagnieu
- ✎ Mademoiselle Caroline BOYER, professeur de flûte traversière, 3 élèves, domiciliée à Seillonaz
- ✎ Madame Rosie HAYES, professeur de piano, de solfège et d'éveil musical, 14 élèves, domiciliée à Lompnaz
- ✎ Monsieur Régis THUREL, professeur de batterie et basse, 7 élèves, domicilié à Ambérieu-en-Bugey



Nous profitons de ce bulletin pour remercier les communes (Bénonces, Briord, Lhuis, Marchamp, Montagnieu, Ordonnaz, Serrières-de-Briord, St Benoît) ainsi que la caisse locale du Crédit Agricole pour leur aide financière. C'est grâce à cela que nous pouvons proposer des tarifs raisonnables.

Pour de plus amples informations au sujet de l'école de musique, contactez-nous au 04.74.36.79.36 ou au 04.74.40.50.65.

Pour terminer voici les membres du Conseil d'Administration qui gèrent ces deux structures : BLANCHARD Carole, BOYER Caroline, DECREUSE Jérémy, GIRAUD Delphine, MERIAUX Jean-Michel, NICOLAS Thierry, ROBIN Cécile, ROBIN Roger, SECRET Geneviève, VALLIN Chantal.

**BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS EN MUSIQUE BIEN EVIDEMMENT !!**



## Pierres et Paysage du Pays de Lhuis



Bonjour à tous,

Fondée par Michel Ducaroy, notre association aide depuis plus de vingt ans, à la préservation et à la rénovation du patrimoine architectural de notre région. Nous conseillons les propriétaires sur les façons de rénover leurs toits, façades et ouvertures dans le respect de l'architecture locale. Nous apportons une aide importante dans la constitution et le suivi des demandes de subventions ou de déduction fiscale.

Après la disparition de Michel Ducaroy en 2009, notre conseil d'administration s'est renouvelé. Il est désormais présidé par Rodolphe BONSACQUET avec autour de lui :

- Madame Nicole DUCAROY – Vice présidente,
- Monsieur Jean-Pierre ROUILLAUD – Vice président en charge des dossiers de subvention,
- Monsieur Patrice GENAUD – Secrétaire,
- Madame Evelyne CABASSU – Trésorière,
- Et six membres actifs : Mesdames Claude BERNARD et Leslie COUTRE-PICART, et Messieurs Simon ALBERT, Guy-Roland BONSACQUET, Aimé GUIGARD et Jean-Claude PERNET.

Nous souhaitons aujourd'hui poursuivre nos actions de conseil et d'accompagnement autour de la rénovation. Mais au-delà de cette mission fondamentale pour laquelle nous devons nous faire connaître d'avantage, nous devons travailler pour l'éducation et la sensibilisation à l'architecture locale. Nous souhaitons aussi élaborer de nouvelles actions pour inciter les constructions neuves à respecter au mieux les codes architecturaux de notre région, et lancer une réflexion sur l'intégration de nouveaux équipements (panneau photovoltaïque, chauffe-eau solaires...). Pour cela, nous espérons collaborer avec les maires des communes du pays de Lhuis, le CAUE de l'Ain (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), l'Architecte des Bâtiments de France, ou encore les écoles.

Nous vous invitons à venir découvrir nos réalisations et nos projets lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 26 JUIN 2011 à Bénonce.

D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter au 09-65-10-38-99 et passez tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux à tous, et souhaitons que de nombreux projets de rénovation voient le jour en 2011, dans le respect de notre patrimoine.

Rodolphe BONSACQUET





## *Lhuis : fêtes de St Vincent et de Ste Agathe*

*Le principe des fêtes tournantes est que chaque année un groupe, nommé « quartier » organise cette fête pour tous. Le quartier organisateur supporte les frais d'organisation (pain béni, messe, vin d'honneur pour la St Vincent, animations pour la Ste Agathe).*

*Les repas du jour de fête sont payés individuellement par chacun ou chacune.*

*A l'issue de cette journée, on passe le croûton, c'est-à-dire que le quartier organisateur va porter le pain béni au quartier de l'année suivante qui prend le relais et va visiter ses habitants pour leur porter le croûton s'ils acceptent de participer à l'organisation et au financement, ou juste au financement.*

*St Vincent : fête des vignerons (janvier, tous les 4 ans par quartier)*

*2011 : 30 janvier*

*Cette fête consiste à préparer une messe où le pain et le vin, portés par les hommes du « quartier organisateur » sont bénis, offrir un vin d'honneur au village et faire ensuite un repas entre organisateurs.*

*Ste Agathe : fête des femmes (février tous les 5 ans par quartier)*

*2011 : 6 février*

*Cette fête, exclusivement préparée et vécue par les femmes, consiste à préparer une messe (présence facultative), préparer des petits cadeaux de bienvenue pour toutes les Agathines (femmes du village et des autres quartiers qui viennent partager notre repas), faire la publicité, organiser le menu du repas au restaurant pour toutes (entre 40 et 60 femmes), décorer la table et prévoir des animations pendant ce repas.*



**G**âce à ses actions, le Sou des Ecoles a pu financer de nombreuses sorties et activités pour les enfants de l'école.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2009-2010, les enfants ont assisté au **spectacle des « 3 chardons »** (maternelles et CP) et au **spectacle « Les contes de Grimm et Andersen »** à l'Intégral (CP, CE et CM).

Les enfants ont aussi bénéficié d'une sortie d'une **journée à la ferme du Val d'Amby** (maternelles), d'une sortie d'une **journée au Parc de la Tête d'Or** et au **musée d'Art Contemporain à Lyon** (CP et CE), et d'une **sortie à l'observatoire du Col de la Lèbe** (CM).

Les enfants ont également participé au **carnaval** organisé dans le village, à la **chasse aux œufs à la maison de retraite**, ainsi qu'à un **après-midi « jeux »** sur la place du village pour clôturer en beauté l'année scolaire.

Le **Père Noël** est venu à l'école distribuer des cadeaux et des confiseries à tous les enfants.

Enfin, de **nombreux livres et jeux** ont été acquis pour les différentes classes de l'école, sans oublier les traditionnels **dictionnaires offerts à tous les enfants partant en 6<sup>ème</sup>**.



Pour que ces actions se poursuivent, le Sou des Ecoles vous communique les dates de ses **prochaines manifestations** au cours de l'année scolaire 2010-2011 :

- **le loto** → dimanche 9 janvier 2011
- **le repas dansant** → samedi 19 février 2011
- **le carnaval** → samedi 26 mars 2011
- **le marché aux fleurs** à l'occasion de la foire de Lhuis  
→ dimanche 24 avril 2011
- **les tartes** → samedi 28 mai 2011
- **l'après-midi « jeux »** → dimanche 26 juin

Le bureau du Sou des Ecoles remercie toutes les personnes ayant généreusement contribué à la réalisation de toutes ces opérations en faveur des enfants (parents d'élèves, enseignants, bénévoles), et remercie également toute la population du village qui répond toujours présente lors de ces manifestations.

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous.**

**L'équipe du Sou des Ecoles**





Le prochain Festival « En Grangeons la Musique ! » aura lieu à Lhuis du vendredi 10 au dimanche 12 Juin 2011. C'est un **véritable événement qui va se dérouler dans votre village !**

Tout commencera en début de semaine par une très belle expo concert d'instruments du monde entier : entre le lundi 6 et le vendredi 10 juin, pas moins de mille enfants venant des écoles et centres aérés de la région pourront découvrir ce spectacle.

Ensuite, durant le week-end, nous pouvons déjà vous dire qu'il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges : une soirée musiques actuelles, une fanfare festive, de la chanson, des spectacles familiaux le dimanche, sans oublier la désormais fameuse dégustation musicale du dimanche matin, service assuré par les Vignerons du Festival. Nous mettrons votre village à l'honneur avec une Balade Musicale et Surprenante sur les hauts de Lhuis le samedi après-midi. Et certainement de la très belle musique classique le dimanche soir à l'église. Que Monsieur le Curé soit ici remercié pour sa mise à disposition chaque année renouvelée des églises de la paroisse.

Mais Chuuut ! nous ne pouvons rien dévoiler, programmation en cours... En fait, sachez simplement qu'en venant au festival En Grangeons la Musique, **vous découvrirez toujours des Musiques Haute Qualité.**

Avec ce festival, c'est aussi tout un public extérieur au Bugey qui viendra découvrir Lhuis et sa région, et c'est vous qui êtes les mieux placés pour l'accueillir !

Vous pouvez participer de bien des façons, en devenant bénévole le temps du festival : soit en hébergeant des artistes, soit en donnant un peu de votre temps à la cuisine, à la buvette, à l'accueil du public, pour aider à monter ou démonter la scène, etc ...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire de ce moment un festival inoubliable.

**Vous voulez nous donner un coup de main ? N'hésitez pas à contacter dès maintenant :**

Emmanuelle Demolliens : 04 74 39 81 71 // [poteriedelhuis@yahoo.fr](mailto:poteriedelhuis@yahoo.fr)

Véronique Riou : 04 74 39 82 09 // 06 66 33 08 06 // [veroniqueriou@numericable.fr](mailto:veroniqueriou@numericable.fr)

Et surtout, **réservez votre week-end de Pentecôte, les 10, 11 et 12 juin 2011**, informez vos amis, et rejoignez nous pour cette belle fête musicale.

Bien amicalement.

Jean-Claude Guerre

P.S . Même si cette remarque est un peu prématurée, **il faudra vraiment retenir vos places** pour les spectacles : les tarifs restent modestes et **chaque année nous refusons du public** sur certains spectacles. Ainsi, l'église de Saint-Benoît fut bondée le dimanche soir lors du précédent festival, avec sur scène la Chorale de Lhuis, le Jeune Orchestre Symphonique d'Arras et le Trio Jazz de Franck Tortiller : un grand moment de communion entre public et artistes, qui restera longtemps dans les mémoires.



## CHORALE DU CANTON DE LHUIS

---

Chères amies, Chers amis,

Notre année musicale fût centrée sur l'étude, la mise en place et la production du « Gloria » de VIVALDI.

L'idée première - née de la rencontre entre Jean-Claude GUERRE « En Grangeons la Musique », Olivier BERTRAND notre chef de chœur et moi-même - était ambitieuse...

La partie fût gagnée : que d'émotion partagée dans cette église de Saint-Benoît !!!

Un grand merci, faisant fi de la distance, à Mr Fabrice BIHAN, chef du jeune orchestre symphonique d'ARRAS qui, par la grâce de la musique nous a permis de côtoyer l'humanité ... quand la larme sourd et que brillent les yeux !!!

A très bientôt pour de nouvelles rencontres... avec BACH et MOZART !!!

Le Président,  
Pierre GRINAND



L'Orchestre d'Arras et la Chorale de Lhuis  
concert à l'église de Saint-Benoît dimanche 23 mai 2010



## **GROUPE HISTORIQUE DU CANTON DE LHUIS**

*Encore une année riche en activités pour notre groupe qui, grâce à ses liens avec d'autres associations, est invité à visiter des expositions, à assister à des conférences ou à faire des sorties commentées.*

*Mais nous ne profitons pas uniquement ! Nous organisons aussi nos propres activités :*

- le 1<sup>er</sup> mai M. Maret, que nous avons secondé dans ses recherches, nous a présenté à Saint Benoît un exposé sur les tuileries de Brens à Rix. Nous avons choisi le village de Saint Benoît pour cette conférence car c'est autour de cette commune qu'ont été recensées les plus nombreuses "tuillères" : sur les sites d'Aoste, Le Bouchage, Les Avenières.
- Le 7 août à Lhuis, M. Monnet nous présentait le périple du Lieutenant Larçon (originaire de Lhuis) le long du fleuve Sénégal à l'époque de la colonisation. Nous avons compté un nombreux public qui, outre le fait de participer à la conférence, a également pu découvrir maints documents originaux concernant cette période de la vie du Lieutenant Larçon.
- Le 11 septembre, nous étions encore à Lhuis. Plus précisément à la bibliothèque où avait lieu une séance de dédicaces de nos écrivains locaux : Daniel Battaglia (romans historiques) et Véronique Perret-Vial (Contes pour enfants). Les auteurs se sont montrés très satisfaits de cette initiative et des échanges avec les visiteurs.
- Le 25 septembre, sur le thème du bois, nous nous sommes déplacés au château de Longpra (meubles et atelier des ébénistes Hache) et à Pont-de-Beauvoisin (musée de la machine à bois).

*Pour 2011, nous avons deux projets importants :*

- le 9 avril à Lhuis, Alain Belmont animera une conférence intitulée « Un monument spectaculaire de l'histoire du pain au Moyen Âge : les carrières de meules de moulins de Lhuis en Bugey ».
- pour l'automne 2011, nous prévoyons une animation afin de présenter notre nouvelle brochure « Groslee et les Allemands entre 1939 et 1948 ».

*D'autres activités viendront certainement se greffer sur ces deux projets : les idées ne manquent pas !*

*Au nom de tous les membres du Groupe Historique, je vous présente tous nos meilleurs vœux pour l'année 2011.*

*La Présidente Hélène Ville.*



*Visite du musée de la Résistance au Pont de Beauvoisin en septembre 2010*



# Ô COEUR DE LHUIS

Cela fait plus d'un an que notre association est née dans le village !!!

Cette année encore, nous avons organisé le jeudi 28 Octobre 2010, un après-midi halloween pour les petits monstres.

Plusieurs ateliers étaient proposés : bricolage divers, fabrication de boîtes à bonbons, de cartes personnalisées d'Halloween, de masques, de fantômes, coloriages et découpage, réalisation d'une recette, et bien sûr la dégustation des fameux « Cookies à la courge » et du « sang de vampires et bave de crapaud ».

Les enfants ont pû repartir avec leurs créations (artistiques et culinaires) ainsi que d'un paquet de bonbons pour la fête d'Halloween.



Comme chaque année, notre marché de Noël s'est déroulé le samedi 11 décembre 2010, avec la présence du père Noël.

Les exposants (artisanat, création, produits du terroir) dans la salle des fêtes ont proposé aux visiteurs pleins d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

En ce qui concerne les dates de nos futures manifestations pour l'année 2011, elles sont en cours d'élaboration et seront consultables sur notre blog : <http://ocoeurdelhuis.skyrock.com/> ainsi que les photos de nos manifestations.

**Toute l'équipe de l'association « ô cœur de Lhuis »  
vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.**



# *Nos enfants à l'école*





# *Nos enfants à la cantine*





# Association Automne

Pour achalander les marchés de Noël de Villebois et de Lhuis, les bénévoles ont ressorti les pinceaux, les serviettes, les morceaux de tissus et de laine afin de confectionner des jouets, des décorations de Noël, des chapeaux.... Cette année encore de nouveaux prototypes ont été élaborés par les actifs bénévoles dont les efforts sont toujours inépuisables.

L'association récupère tissus et laines pour fabriquer de nouveaux nounours, coussins.....pour ses prochains marchés et manifestations. S'il vous reste quelques pelotes, boutons, rubans, tissus inutilisés, pensez à nous et déposez-les à la Mapa. Merci.

L'Association Automne prévoit également lors du premier trimestre 2011 une représentation théâtrale.

L'ensemble des membres de l'Association Automne vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.



## ~ BLAGUES ~

Nous sommes fin décembre et le juge du tribunal correctionnel est de bonne humeur. Il demande au prisonnier :

- Quelles sont les faits qui vous sont reprochés ?
- On me reproche d'avoir fait mes achats de Noël trop tôt!
- Mais ce n'est pas un crime ça. Et comment ça, trop tôt !
- Ben, avant que le magasin n'ouvre...

|   |  |   |   |   |   |   |   |
|---|--|---|---|---|---|---|---|
| 9 |  |   | 1 |   |   |   | 5 |
|   |  | 5 |   | 9 |   | 2 | 1 |
| 8 |  |   |   | 4 |   |   |   |
|   |  |   |   | 8 |   |   |   |
|   |  |   | 7 |   |   |   |   |
|   |  |   |   | 2 | 6 |   | 9 |
| 2 |  |   | 3 |   |   |   | 6 |
|   |  |   | 2 |   |   | 9 |   |
|   |  | 1 | 9 |   | 4 | 5 | 7 |





*Un club de rugby voit le jour, en 1973, dans une petite contrée du Bugey...*

*Et LE voilà quelques années et de nombreuses victoires plus tard, en « Honneur »!*

*Quelle joie pour la population qui l'a soutenu et encouragé!*

*Mais en 1988, le ciel jusque-là si clément, s'assombrit. L'euphorie n'est plus...*

*Les «Orange et Noir» raccrochent les crampons et déposent les armes!*

*Le RCCL est mis en sommeil tel un génie emprisonné dans sa lampe...*

*Nous sommes en 2010. Sous l'impulsion de plusieurs jeunes ultra motivés et de quelques « moins jeunes » un brin nostalgiques, le Club renaît !Plein d'espoir et d'envie, le bureau du RCCL tente de coaliser le canton et la région autour de ce beau projet!Un club de Rugby, dans notre campagne, est une chance pour la vitalité de nos villages. Il permet de rassembler les populations et favorise la communication entre les générations !Petit à petit, le bouche à oreille fonctionne et les Bugistes s'unissent pour redémarrer cette belle aventure!*

*En cette fin d'année, nous avons retrouvé une équipe motivée au sein de laquelle les joueurs prennent du plaisir ; et un club alimenté par une école de rugby enthousiaste. Déjà une vingtaine d'enfants ont rejoint les rangs du RCCL.*

*Un partenariat de confiance, local et durable, avec les entreprises régionales très impliquées, s'est installé !!!*



**RCCL**

*Du Plaisir, un état d'esprit !!*

*Un canton embrasé par les victoires  
et solidaire dans les défaites!*



# FOOTBALL ENTENTE BAS BUGEY RHONE



Bonjour à toutes et à tous

Cette saison a commencé avec de nouveaux dirigeants.

L'effectif du club est à la hausse mais celui-ci reste encore insuffisant.

Les équipes engagées sont :

Débutants (7 joueurs)

U9 (moins de 9 ans 11 joueurs)

Seniors une équipe (21 joueurs).

Le club a vu la naissance d'une équipe vétérans loisirs (une douzaine de joueurs).

Les résultats de début de saison sont satisfaisants les U9 font d'excellents matchs.

L'équipe 1 après une série de matchs nul, a enfin trouvé le chemin de la victoire.

Toutes les personnes intéressées par le football (joueurs et dirigeants) peuvent nous rejoindre.

L'Entente Bas Bugey Rhône vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2011.

Le président du club

Vaudray Eric





## Un pupitre pour l'Eglise

C'était il y a un an, le 12 décembre 2009. Une petite réception se tenait à l'Office de Tourisme de Lhuis. Ce jour là, Monsieur le Maire recevait de la Caisse Locale du Crédit Agricole de Lhuis, un pupitre en « estailade » (pierre blanche du Vaucluse) et ardoise, afin qu'il soit installé à

l'Eglise. Ce pupitre avait été réalisé par des apprentis tailleurs de pierre du CFA (Centre de Formation des Apprentis) de Montalieu, dans le cadre d'une action Initiative Jeunes menée par la Caisse Locale du Crédit Agricole de Lhuis.



Pendant un mois ; il avait été exposé avec trois autres pupitres, à l'Office de Tourisme de Lhuis. C'est à ce moment là que son destin s'est joué ; puisqu'à la suite de cette exposition le Conseil d'Administration de la Caisse Locale a décidé de faire en sorte que cette œuvre « d'apprentis pierreux » se retrouve dans un édifice construit par d'autres « pierreux » et au service du plus grand nombre.

C'est pourquoi, depuis ce temps, le Père Chapuis et les membres de la communauté paroissiale sont heureux de transmettre la Parole devant ce lutrin.



La Paroisse de Lhuis



# Recensement de la population

---

## Enquête de recensement de 2011

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **20 janvier au 19 février 2011**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

**Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire





## NOTICE D'INFORMATION

LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE.

**Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes.**

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc.

Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

**Cette année, vous êtes recensé(e).**

**Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles.**

Vous trouverez dans cette notice les indications pour participer à l'enquête du recensement de la population de 2011.

**Merci de votre participation.**

**Mes réponses sont strictement confidentielles.**

**Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).**

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.
- Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.



**Ma commune et l'Insee mènent ensemble cette opération.**

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'Insee organise et contrôle la collecte, recueille les informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse ses questionnaires. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.



## Pourquoi suis-je recensé(e) cette année ?

**Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants :** ces communes réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. En 2011, l'enquête de recensement se déroule dans les mêmes communes qu'en 2006, du **jeudi 20 janvier au samedi 19 février**.

**Vous habitez une commune de 10 000 habitants ou plus :** ces communes réalisent tous les ans une enquête auprès d'un échantillon de leur population. Votre adresse fait partie de l'échantillon constitué pour l'enquête de recensement de 2011. Il se peut qu'un membre de votre voisinage ne soit pas recensé cette année. En 2011, l'enquête de recensement se déroule dans toutes ces communes du **jeudi 20 janvier au samedi 26 février**.

## Où dois-je me faire recenser ?

**Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale, c'est-à-dire celle où vous passez plus de six mois de l'année.**

**Quelques cas particuliers :**

- **L'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire :** remplissez uniquement la feuille de logement.
- **L'un de vos enfants est étudiant et majeur :** il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études.  
S'il loge dans une autre commune que la vôtre : inscrivez-le sur la liste B de votre feuille de logement.
- **Vous habitez pour votre travail ailleurs que dans votre résidence familiale :** faites-vous recenser avec votre famille.
- **Si votre enfant est en garde alternée :** il est recensé dans le logement où il passe le plus de temps.  
En cas d'égalité de temps passé chez chacun de ses parents : il sera recensé dans le logement où il est présent le jeudi 20 janvier 2011.

## Pourquoi dois-je répondre à des questions si précises ?

**Les informations tirées des réponses de toutes les personnes recensées conduisent à prendre des décisions dans de multiples domaines.**

**Quelques exemples d'utilisation des réponses :**

- **La question sur l'adresse du lieu de travail**  
--> connaître la distance et le temps de transport entre le domicile et le lieu de travail de la population pour déterminer les moyens de transport à développer.
- **La question sur le nom et l'activité de l'employeur**  
> déterminer précisément votre activité professionnelle qui sert à de nombreuses études sur l'emploi.
- **Les questions sur le confort du logement**  
--> préparer les politiques de rénovation de quartier.

**Vos réponses individuelles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.**

## Le recensement de la population et moi

### 1. Un agent recenseur recruté par ma mairie vient chez moi.

Je le reconnais grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Il me remet les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour mon foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez moi, quel que soit son âge.

### 2. Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.

L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

### 3. Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer.

Si je suis souvent absent(e) de mon domicile, je peux :

- confier mes questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ;
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à ma mairie ou à la direction régionale de l'Insee de ma région. L'agent recenseur pourra me remettre une enveloppe à cet effet.

**Dans tous les cas, mes questionnaires remplis doivent être remis avant le 19 ou le 26 février selon la taille de ma commune.**

À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés.

## Pour remplir mes questionnaires :

- J'écris au stylo à bille noir ou bleu.
- Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement  
SAINT-MALO
- Je coche la case qui convient ☒ X
- Je note un chiffre par case
- Je ne raye pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.
- Je ne plie pas mes questionnaires.



### Je souhaite en savoir plus

L'agent recenseur et ma mairie sont là pour répondre à mes questions.

Je peux également consulter le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## GENDARMERIE NATIONALE

### NOTE D'INFORMATION

#### **La Gendarmerie de l'Ain vous informe des faits suivants :**

##### *Escroqueries et vols par fausses qualités, les gendarmes appellent à la vigilance*

De plus en plus de vols ou d'escroqueries sont commises par des individus se faisant passer pour des Policiers, Gendarmes, Pompiers, ou Plombiers, agents EDF...etc. Ces malfaiteurs ciblent exclusivement une population fragile qui est composée majoritairement par des personnes âgées ou vulnérables.

Les malfaiteurs utilisent parfois des scénarios très élaborés pour dérober à l'insu de leurs victimes, de l'argent, des bijoux, cartes bancaires et autres valeurs. Ces personnes ont souvent une présentation soignée et des arguments éloquentes pour gagner la confiance des victimes et détourner leur attention.

### MESURES PRECONISEES

#### *Pour l'ensemble de vos visites, afin de faire échec aux escrocs et voleurs :*

- Pour les représentants de l'ordre ou des secours (Policiers, Gendarmes, Pompiers) demander la présentation d'une carte professionnelle avant même d'ouvrir votre porte aux personnes.
- N'hésitez pas à contacter votre brigade de gendarmerie en cas de doute. Faites le 17.
- Les agents EDF ou du Gaz sont des professionnels et disposent d'une carte justifiant de leur qualité. Un avis de passage est souvent affiché avant une intervention dans un immeuble.
- Les plombiers n'interviennent pas dans un immeuble sans qu'une information préalable n'ait circulé par votre syndic ou représentant locatif.

### RENSEIGNEMENTS

**UN SIMPLE DOUTE DOIT MOTIVER VOTRE APPEL SANS DELAI AUPRES DE LA GENDARMERIE, AUSSI POUR VOTRE SECURITE, COMPOSER LE 17.**



## - INFOS PRATIQUES -

### CABINET INFIRMIERS

Mme UMBERT M.L  
Mme TONDEUR V.

Mme MAIGRON M.C  
Mme KACZMARCZYK D.

Melle DEPOISSE S.  
M. MEY Ph.



### Permanence MAPA

Mardi  
Jeudi  
Samedi } 7h30 à 8h

Tél : 06.83.71.97.70  
Secrétariat : 04.74.36.75.80

### MAISON MEDICALE DE GARDE DU BUGEY



### Centre hospitalier de Belley

Accès par service des consultations externes  
Rue de Château-Larron

Réservé aux patients après la fermeture des cabinets médicaux

## Sur appel au centre 15

en soirée  
les dimanche et jours fériés  
le lundi précédant un jour férié  
et le vendredi et samedi suivant un jeudi férié





**BRIOR'D'URES**

Collecte Sélective Déchets Ménagers  
Récupération Ferrailles et Métaux  
Location de bennes 5 à 30 m³

Rue de la Salle des Fêtes - 01470 BRIORD ☎ 04 74 36 78 67 Fax 04 74 36 75 33

| COLLECTE DECHETS MENAGERS<br>Jours fériés 2010-2011                                                                                                                                                                                                 | COLLECTE DECHETS MENAGERS<br>double tournée                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Samedi 25 déc. 2010 avancée au 24 déc.<br/>Samedi 1<sup>er</sup> janvier 2011 avancée au 31 déc.<br/>Lundi 25 avril collecte reportée au 26 avril<br/>Lundi 13 juin collecte reportée au 14 juin<br/>Lundi 15 août reportée au mardi 16 août</p> | <p><u>Collecte les lundis et jeudis</u><br/>Début lundi 14 juin 2010<br/>Fin jeudi 12 août 2010</p> |

## PROPRETE....SALUBRITE....RESPONSABILITE

Pour beaucoup de nos concitoyens, la volonté de maintenir propre notre village est bien une évidence.

Hélas, les mêmes constats désolants se répètent : des détritux divers (bouteilles plastiques ou verre, boîtes métalliques, sacs poubelles, autres objets variés, sacs contenant des déjections animales, plaques de carton et de polystyrène...) sont trop souvent jetés dans le bac à déchets verts du cimetière ou déposés devant les conteneurs de tri sélectif.

Irrespect pour notre environnement et les concitoyens ? Bêtise affligeante ? Un comportement individuel responsable éviterait des désagréments aux autres usagers et les interventions continuelles du personnel communal pour y remédier.

Heureusement, la grande majorité de nos concitoyens contribue à la préservation de notre environnement commun, en utilisant à bon escient les équipements mis à leur disposition : points de tri sélectif répartis sur la commune, déchetterie de la Plaine.



Contenu du bac « déchets verts du cimetière »  
constat du 18/11/2010







Depuis 50 ans, l'A.D.A.P.A. accompagne au quotidien les personnes fragilisées, malades, handicapées, âgées pour leur permettre de mieux vivre à domicile.

Contactez Mme Coralie PONCET  
Mairie – 01680 LHUIS  
Tél : 04.74.39.83.46 / Fax : 04.74.39.85.28  
([c.poncet@adapa01.com](mailto:c.poncet@adapa01.com))

Permanences :  
Bureau de Lhuis le mardi de 9h30 à 11h30  
Mairie de Brégnier-Cordon le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 10h à 12h  
(Tél. 04.79 87 21 15)  
Mairie de Serrières-de-Briord les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 10h à 11h



Des informations sur vos droits accessibles permanence

Par INTERNET : [www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)

Par TELEPHONE 24heures sur 24 et 7 jours sur 7  
0 820 25 01 10



12 bis - rue de la Liberté - BP 93  
01003 Bourg-en-Bresse cedex

Tél : 04 74 32 11 49  
Fax : 04 74 32 11 44  
mail : [fed.familles.ain@wanadoo.fr](mailto:fed.familles.ain@wanadoo.fr)



horaires ligne **149**

# LHUIS → AMBÉRIEU EN BUGEY 2010 | 2011

## Lhuis

### → Ambérieu-en-Bugey

|                     |                     | Lundi à samedi | Lundi à samedi | Lundi | Lundi à samedi | Lundi à samedi | Lundi à samedi | Dimanche et fêtes |
|---------------------|---------------------|----------------|----------------|-------|----------------|----------------|----------------|-------------------|
| LHUIS               | Village             |                | 07:00          |       | 10:05          | 12:50          | 17:53          | 16:53             |
|                     | Millieu             |                | 07:02          |       | 10:07          | 12:52          | 17:55          | 16:55             |
| BRIORD              | Vénzieu             |                | 07:09          | 09:05 | 10:14          | 12:59          | 18:02          | 17:02             |
|                     | Mairie              |                | 07:13          | 09:09 | 10:18          | 13:03          | 18:06          | 17:06             |
| MONTAGNIEU          | Les Granges         |                | 07:16          | 09:12 | 10:22          | 13:06          | 18:09          | 17:09             |
| SERRIÈRES DE BRIORD | Place               | 06:10          | 07:19          | 09:15 | 10:25          | 13:09          | 18:12          | 17:12             |
| VILLEBOIS           | Rond-point          | 06:14          | 07:23          | 09:19 | 10:29          | 13:13          | 18:16          | 17:16             |
|                     | Gare                | 06:16          | 07:25          | 09:21 | 10:31          | 13:15          | 18:18          | 17:18             |
| SAULT BRÉNAZ        | Pont                | 06:20          | 07:29          | 09:25 | 10:35          | 13:19          | 18:22          | 17:22             |
|                     | Centre              | 06:21          | 07:30          | 09:26 | 10:36          | 13:20          | 18:23          | 17:23             |
| ST SORLIN EN BUGEY  | Arrêt de bus        | 06:25          | 07:34          | 09:30 | 10:40          | 13:24          | 18:27          | 17:27             |
|                     | Résidence du Moulin | 06:28          | 07:36          | 09:32 | 10:42          | 13:26          | 18:29          | 17:29             |
| LAGNIEU             | Collège             |                | 07:39          |       |                |                |                |                   |
|                     | Place de la Liberté | 06:32          | 07:43          | 09:39 | 10:48          | 13:33          | 18:36          | 17:36             |
|                     | Saint-Gobain        | 06:34          | 07:46          | 09:42 | 10:51          | 13:36          | 18:39          | 17:39             |
| VAUX                | La Poste            | 06:38          | 07:50          | 09:47 | 10:55          | 13:40          | 18:44          | 17:44             |
| AMBUTRIX            | Place               | 06:42          | 07:54          | 09:51 | 10:59          | 13:44          | 18:48          | 17:48             |
| AMBÉRIEU EN BUGEY   | Gare SNCF           | 06:50          | 08:02          | 09:59 | 11:07          | 13:52          | 18:55          | 17:55             |
|                     | Les Arcades         | 06:55          | 08:10          | 10:07 | 11:15          | 14:00          |                |                   |
|                     | Hôpital             | 07:00          | 08:15          | 10:12 | 11:20          | 14:05          |                |                   |

### Ambérieu-en-Bugey → Lhuis

|                       |                     | Lundi à vendredi | Lundi à samedi | Lundi à samedi | Lundi à samedi | Dimanche et fêtes |
|-----------------------|---------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|
| AMBÉRIEU EN BUGEY     | Hôpital             | 08:25            | 11:30          | 16:10          |                |                   |
| AMBÉRIEU EN BUGEY     | Les Arcades         | 08:30            | 11:35          | 16:15          |                |                   |
|                       | Gare SNCF           | 08:38            | 11:43          | 16:23          | 19:00          | 15:55             |
| AMBUTRIX              | Place               | 08:46            | 11:51          | 16:31          | 19:08          | 16:03             |
| VAUX                  | La Poste            | 08:50            | 11:55          | 16:35          | 19:12          | 16:07             |
| LAGNIEU               | Saint-Gobain        | 08:54            | 12:59          | 16:39          | 19:16          | 16:11             |
|                       | Place de la Liberté | 08:57            | 12:02          | 16:42          | 19:19          | 16:14             |
|                       | Collège             |                  | 12:06          | 16:46          |                |                   |
| SAINT SORLIN EN BUGEY | Résidence du Moulin | 09:04            | 12:09          | 16:49          | 19:26          | 16:21             |
|                       | Arrêt de bus        | 09:06            | 12:11          | 16:51          | 19:28          | 16:23             |
| SAULT BRÉNAZ          | Centre              | 09:10            | 12:15          | 16:55          | 19:32          | 16:27             |
|                       | Pont                | 09:11            | 12:16          | 16:56          | 19:33          | 16:28             |
| VILLEBOIS             | Gare                | 09:15            | 12:20          | 17:00          | 19:37          | 16:32             |
|                       | Rond-point          | 09:17            | 12:22          | 17:02          | 19:39          | 16:35             |
| SERRIÈRES DE BRIORD   | Place               | 09:21            | 12:26          | 17:06          | 19:43          | 16:39             |
| MONTAGNIEU            | Les Granges         | 09:24            | 12:29          | 17:09          | 19:46          | 16:42             |
| BRIORD                | Mairie              | 09:27            | 12:32          | 17:12          | 19:49          | 16:45             |
|                       | Vénzieu             | 09:31            | 12:36          | 17:16          | 19:53          | 16:49             |
| LHUIS                 | Millieu             | 09:38            | 12:42          | 17:23          | 20:00          | 16:56             |
|                       | Village             | 09:40            | 12:45          | 17:25          | 20:02          | 16:57             |

#### Des tarifs adaptés à chacun !

- Billet à l'unité : 2 €
- Carnet de 10 tickets : 15 €
- Abonnement mensuel : 35 €
- Abonnement annuel moins de 26 ans : 250 €
- Abonnement annuel : 350 €
- Gratuité : enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes.



→ pour les personnes à mobilité réduite : contactez le 04 74 22 14 20

Horaires ligne 149 : circule toute l'année sauf jours fériés. Les horaires sont donnés à titre indicatif.

Horaires et tarifs valables du 13 septembre 2010 au 25 août 2011.

Tous les arrêts sont signalés par un panneau indicatif.

\* TER : Train express régional

RDTA : 04 74 22 01 77



## ❄ *Etat Civil* ❄



*Fabio VARILLE*  
*Léane DOMBES*  
*Morgan DAMIAN-GROSJEAN*  
*Enora BELUET*  
*Maxime ROULET*  
*Arsène BONNARD*

*6 février*  
*15 février*  
*16 février*  
*2 mars*  
*16 octobre*  
*10 novembre*



*Thierry HATTON et Anne-Catherine THIVILLIER*  
*Florent VUILLEROT et Carole TATIN*  
*Romain DUCOLOMB et Elodie MERIC*  
*Jean-Philippe COINDARD et Elodie GIRERD-CHANET*

*26 juin*  
*31 juillet*  
*21 août*  
*16 octobre*



*Maria CHARRON née PACOURET*  
*Roger GUILLOUD*  
*Désiré URBIN*  
*Andrée BONSAQUET née DEMENTHON*  
*Adrienne LAMBERT née CUCOTTI*  
*Joséphine PARAYRE née VILATGE*  
*Jacky BODOY*  
*Julia ROSAZZA née VALENTI*  
*Antoinette GIROUD née RAMEL*  
*Henri RUEL*  
*Jeanne PINJON née VACHOT*  
*Joséphine VILLE née CHARREL*  
*Marguerite BODOY née BUISSON*  
*Thierry VERD*  
*André COMPARAT*  
*Denise FAURE née PEPIN-LACHAT*  
*Renée RAMEL née GRINAND*  
*René MORET*  
*Marius DUFOUR*  
*Francisque BLANC-VANNET*  
*Emma BOSSAN née COCHONAT*

*17 décembre 2009*  
*1<sup>er</sup> février*  
*8 février*  
*11 février*  
*23 février*  
*8 mars*  
*9 mai*  
*21 mai*  
*2 juin*  
*25 juin*  
*2 juillet*  
*1<sup>er</sup> juillet*  
*16 juillet*  
*19 juillet*  
*18 juillet*  
*25 juillet*  
*9 août*  
*20 août*  
*7 septembre*  
*24 octobre*  
*28 octobre*



